



Conseil Communal de Genolier

Rapport de la Commission des Finances

Objet : **Préavis N° 61/2020**
Demande d'un crédit transitoire de CHF 113'700.— TTC destiné à financer le remplacement des collecteurs privées EC / EU au chemin de Thiéré.

Séance : Lundi, 16 novembre 2020

Présents : Madame la Syndique et le Municipal Jean Zucchello, ainsi que la Commission des Finances au complet.

Ce préavis concerne un crédit transitoire, puisque les co-proprétaires concernés ont signé un accord avec la Municipalité pour rembourser l'intégralité des coûts de ces travaux. Afin de réduire les coûts pour tout le monde, les travaux envisagés par les préavis 61/2020 et 62/2020 (le 62/2020 étant au frais de la Commune) seront entrepris ensemble et la Commune sera le maître d'œuvre de l'ensemble des travaux.

L'entreprise Membrez, mandatée suite à la soumission des offres, exécutera les travaux dans les limites du préavis. Cependant, si l'un ou l'autre des préavis 60/2020 ou 61/2020 n'est pas accepté, les travaux risquent de coûter plus cher.

Une fois les travaux terminés, les collecteurs seront repris par la Commune. A noter que c'est une recommandation cantonale de reprendre les collecteurs à partir de deux raccordements.

La Commission des Finances approuve l'idée de lier ces travaux avec ceux du préavis 61/2020 qui aura pour conséquence de réduire les coûts pour la collectivité.

Fondée sur ce qui précède, la Commission de Finances propose au Conseil :

- 1) d'adopter le préavis municipal N° 61/2020 concernant la demande de crédit transitoire de CHF 113'700.— TTC destiné à financer le remplacement des collecteurs EC et EU au chemin de Thiéré,**
- 2) d'accorder un crédit de CHF 113'700.— TTC et d'autoriser la Municipalité à entreprendre ces travaux,**
- 3) de financer temporairement cet objet par la trésorerie courante,**
- 4) de prévoir son amortissement global par refacturation aux copropriétaires privées à la fin des travaux, selon les modalités des conventions signées par les parties.**

Peter Payne
Rapporteur

Myriam Bédât

Pascal Colombo

Frederic von der Weid

Adrian von Wyl